

ARSAC-EN-VELAY BULLETIN MUNICIPAL N° 21 JANVIER 2019

#### LE MOT DU MAIRE

2018 : Voilà un siècle que l'armistice du 11 novembre a permis de mettre un terme aux combats de la première guerre mondiale. On oublie parce que c'est loin, c'est de l'histoire mais nous avons besoin de ces dates anniversaires pour se souvenir. A Arsac, 42 hommes sont morts au combat durant la guerre de 14-18 (réf. des noms sur le monument aux morts). Je remercie l'association des anciens combattants qui a organisé la commémoration des armistices jusqu'à cette année.

2018 a été marquée par la réouverture d'un commerce au village et l'arrivée d'un ostéopathe qui est installé dans l'ancien logement attenant au bar. De plus-une opticienne vient un après-midi par mois (1er lundi du mois à la salle des associations). Le bar-restaurant a redonné de la vie dans Arsac. Merci à vous tous qui avez joué le jeu pour que cela soit une réussite. Merci aussi au gérant qui assure un bon accueil et propose des repas variés et copieux. Aujourd'hui la renommée va bien au-delà de la commune. Les nombreux ouvriers qui mangent à midi en sont les meilleurs ambassadeurs. Avec le cabinet d'infirmiers, le salon de coiffure, la boulangerie, ce sont des acteurs du maintien de la vie dans le bourg et au service des Arsacois. La commune a acheté les bâtiments dans la continuité du bar restaurant. Nous n'avons pas encore de projet précis de sa future destination. Mais l'idée serait « d'éclairer » le centre bourg en cassant l'effet linéaire des bâtiments lorsqu'on traverse le village. L'objectif serait bien sûr de faire revivre ces lieux. On pourrait peut-être imaginer un habitat partagé et inclusif pour personnes âgées devenues dépendantes ou en situation de handicap, voire un autre petit commerce ou encore un espace dédié à des professions paramédicales... Tout ceci est à réfléchir en fonction des besoins des habitants d'Arsac. Pour obtenir un maximum d'aides financières, il faut être innovant. En cette période de raréfaction de l'argent public, il faudrait que le projet puisse générer des recettes pour s'autofinancer.

Voilà 2019 et comme nous l'avions annoncé, nous engagerons le programme aménagement de bourgs à Arsac et à la Terrasse. A Arsac la place de l'église sera refaite avec la perspective de déplacer le monument aux morts dans le fond. Les toilettes publiques seront rénovées. Il est aussi prévu de collecter une partie des eaux pluviales pour limiter le déversement dans les propriétés en dessous de la départementale en face de la Mairie. Au village de la Terrasse, il est prévu de faire un trottoir sur toute la traversée. L'objectif est de sécuriser les piétons mais aussi de créer un effet visuel de rétrécissement de la chaussée pour limiter la vitesse des véhicules. Il est prévu l'enfouissement des réseaux France Telecom et éclairage public là où ils sont maintenus par des poteaux béton.

Ce petit mot en début d'année me donne l'occasion de remercier toutes les personnes qui font partie des associations de la commune qui s'attachent à animer leur village ou la commune et favorisent le lien social. Je sais combien il est difficile pour les membres des bureaux et les Présidents de s'investir face parfois à la démobilisation des adhérents, aux remarques ou aux critiques. Soyez remerciés de votre engagement et sûrs de votre utilité pour le bien vivre ensemble dans la commune.

Au nom de l'équipe municipale, je vous souhaite une belle et bonne année 2019. Vœux de bonheur, de joie en famille et de santé à tous, plus particulièrement à ceux qui sont touchés par la maladie. Que cette nouvelle année soit pleine d'espoirs et de succès pour vous tous.

Bonne lecture



### Les Travaux de la Commune





### Travaux au pôle Yves Coppens

Comme chaque année, de nombreux travaux ont été réalisés au pôle enfance Yves Coppens :

- les **toilettes ont été aménagées** du côté des classes élémentaires afin que cette partie du bâtiment puisse disposer d'un espace toilette réservé aux filles et un autre espace pour les garçons

- la **séparation entre l'école et la salle polyvalente a été modifiée**. Désormais le passage se fait par une porte qui cloisonne davantage les deux parties que la grille qui était précédemment en place (il n'y a plus de bruit entre les deux espaces...)



- des **portes de placard coulissantes** ont été installées dans la salle du relais assistante maternelle.

### Salle polyvalente

Vitrification du parquet de la scène.



### Travaux de voirie

Pour une meilleure sécurité des ralentisseurs vont être installés aux Pradeaux après la période estivale, des panneaux de signalisation ont été installés.

De l'enrobé a été réalisé aux Avits et à Rohac.









Du tricouche a également été fait sur Rohac et Bouzols.







Enrobé au lotissement Pralong



De nouveaux encadrements de poubelles ont été réalisés

### Nouveau point de collecte pour les verres



Une colonne à verre supplémentaire a été installée vers le carrefour de Bouzols par la communauté d'agglomération du Puy en Velay. La collecte des verres est de 28kg/habitant pour notre commune, l'objectif est de 28 à 30kg par personne. Le verre est une matière 100% recyclable, en plus de l'intérêt écologique du tri de ce déchet, le tri a aussi un impact économique car 1 tonne de verre trié coûte à la collectivité (CAPEV) 7,62€. En comparaison, 1 tonne d'ordures ménagères coûte à la collectivité 200 €. Le verre non trié présent dans les ordures ménagères entraîne donc un surcoût de plus de 190€/tonne.

# Adressage

La commune s'est engagée dans une démarche d'adressage de l'ensemble des habitations et des terrains de la commune : chaque maison doit être clairement identifiée par un numéro et une rue.

Cette démarche s'inscrit dans un projet global de la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay en vue de l'arrivée prochaine de la fibre.

Par ailleurs la précision de l'adresse de chacun est nécessaire pour les secours en cas d'appel d'urgence.

Les membres du conseil municipal ont recensé l'ensemble des maisons et des parcelles de la commune ; certaines adresses ont déjà des numéros et la plaque correspondante, d'autres ne sont pas numérotées du tout. Avec le développement de l'urbanisation de la commune depuis le début des années 2000, la numérotation déjà existante doit être modifiée. De nouvelles constructions sont apparues, des terrains ont été partagés nécessitant de réserver des numéros pour de futures constructions ...

Les habitants concernés par ces changements seront informés par courrier. Nous communiquerons également ces informations aux services fiscaux, à la Poste, aux services de secours, aux services du cadastre de la CAPEV ...

Un document recensant les adresses par village et par rue sera consultable en Mairie du 15 février au 15 mars 2019.



# Le repas des Aînés



Les administrés de plus de 70 ans inscrits sur les listes électorales de la commune ont été invités avec leur conjoint à un repas offert par la mairie. Les quelques 130 convives se sont ainsi retrouvés samedi 10 novembre dans la salle polyvalente autour d'un repas préparé par Cédric Exbrayat, du Bar de la Place à Arsac. L'aprèsmidi s'est déroulé dans une très bonne ambiance assurée par Betty Chaussende : chansons, danses, humour... et ne s'est achevé qu'en début de soirée.

## La Fin d'année à la Mairie

Pour marquer la fin d'année, le conseil municipal a invité les agents de la mairie (école, voirie, secrétariat de



mairie) et les personnels de l'ESAT qui effectuent le ménage à l'école à partager le verre de l'amitié en mairie. Le maire a profité de ce moment pour remercier tous les personnels pour la qualité du travail qu'ils effectuent tout au long de l'année que ce soit pour la voirie (déneigement, entretien des routes et des bâtiments communaux), à l'école (service de cantine, garderie, ménage...) ou directement à la mairie (accueil, suivi des dossiers, agence postale...). Un cadeau de fin d'année a été remis aux agents communaux et aux personnels de l'ESAT.

Cette année, les agents ont suivi diverses formations en vue de leur professionnalisation. Laetitia Perrussel et Olga Peyrard, qui sont ATSEM à l'école, ont réussi

l'examen professionnel d'Adjoint Technique Territorial Principal 2<sup>ème</sup> classe. Henri Bruel a suivi une formation de plusieurs jours sanctionnée par un examen sur l'utilisation des produits phytosanitaires, il sera désormais l'agent référent dans ce domaine.



# Rencontre avec les familles des enfants nés en 2017



En 2017, la commune a eu le plaisir de compter la naissance de 11 enfants, 2 filles et 9 garçons. Un apéritif de bienvenue a permis de féliciter les parents. Parions que les enfants ne tarderont pas à investir l'espace de jeux qui leur est destinés.

## Une APE dynamique



L'APE est toujours très dynamique sur la commune et organise de nombreuses manifestations. Parmi celles-ci une nouveauté cette année : l'organisation d'un tournoi de tarot le 22 décembre 2018. Ce tournoi a attiré de nombreux joueurs du département et d'ailleurs.

A noter que l'APE dispose désormais d'un local mis à disposition par la mairie pour stocker le matériel nécessaire pour chacune des manifestations.

Vous retrouverez également les dates des prochaines manifestations de l'APE dans ce bulletin.



### Lou Souvassaires de vos arsac



Les SOUVAISSAIRES font revivre le patois à Arsac Vous avez aimé la pièce l'année dernière « Le Cabistou », version Arsacoise de l'Amour est dans le pré, vous racontant l'histoire de Catherine et de Jouselou. De savoureuses et truculentes aventures, pour trouver l'amour, racontées par une équipe de comédiens enthousiastes. Vous souhaitez connaître la suite de l'histoire ? Alors venez découvrir la nouvelle pièce « Le Jacadou ». Il y a de l'humour, de l'esprit, des farces, de l'émotion. La famille va s'agrandir et peut- être une nouvelle histoire d'amour...



# Le Conseil Municipal des Jeunes

Le conseil municipal des jeunes en réflexion sur leur environnement, vous font part de leur travail

### « Les déchets ne doivent pas être notre avenir »

« On peut consommer différemment pour moins polluer : choisir des produits avec moins

d'emballages »

« On ne veut plus confondre les poissons avec des sacs plastiques

### On ne veut plus:

- Des montagnes de déchets



Dessin Amaury Gendre

- Des déchets toxiques dans la nature

On veut : Avoir des trottoirs et des points de collectes propres, non souillées par des dépôts d'ordures



#### Des Déchetteries sont à proximité

**St Germain Laprade,** zone industrielle : ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h et dimanche de 9h à 12h

La Pépinière : ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h et dimanche de 9h à 12h

Aujourd'hui encore nous retrouvons des déchets mal triés. Sur certains des emballages il y a écrit ou même dessiné comment recycler votre objet.

Des **poubelles vertes** (pour pot de yaourt, carton souillé, papier gras, barquette d'emballage), **jaunes** (pour bouteille et flacon plastique, brique alimentaire, boîte et bouteille en métal, aérosol, papier, cartonette, barquette en aluminium), des **colonnes à verre** et un **point relais pour les textiles** (linge, chaussure, sac à main) sont mis à disposition au sein de notre commune.

Les déchets encombrants (branches d'arbres, électroménager, objets cassés, piles, ampoules...) doivent être amenés à la **déchetterie** et non devant vos poubelles.

Si vous avez la main verte ou que vous aimez jardiner, rien de mieux que le **compost** ; vos épluchures de fruits et de légumes, vos coquilles d'œufs et votre marc de café ne feront qu'un ; laissez reposer au fond de votre jardin, les vers de terre vont s'en occuper. Commencez dès maintenant.



## Stérilisation des chats

### Campagne de stérilisation des chats errants

En 2018 une convention a été signée entre la commune, la Société Protectrice des Animaux de Haute-Loire et la Fondation Brigitte Bardot afin de stériliser le maximum de chats errants dans la commune. Il n'y a aucun frais pour la commune, mais celle-ci s'engage à ne pas euthanasier les chats qui auront été stérilisés.

Trois chats l'ont été en décembre 2018 : 2 chattes à Bouzols (Chem. De la Borie ; à la Boutge) et une chatte à la Terrasse.

La campagne va continuer cette année, la commune devrait participer à hauteur de la participation de la Fondation Brigitte Bardot (350 €).

Cette politique devrait permettre de diminuer le nombre de chats errants dans la commune en quelques années. Merci de contacter la mairie si vous avez des chats errants près de chez vous.

Cette campagne de stérilisation ne concerne que les chats errants et non les chats des particuliers.

Nous rappelons aux propriétaires de chats que les animaux doivent être identifiés (puce ou tatouage) et que la stérilisation ou la contraception permet d'éviter une prolifération féline dommageable pour tous.

## Bibliothèque

Une bibliothèque alimentée par la Bibliothèque Départementale de Prêt de Haute-Loire vous offre **un grand choix de livres pour enfants mais aussi pour adultes.** Pour profiter de ce service de proximité, il vous suffit de vous présenter en mairie aux heures d'ouverture et vous pourrez prendre le temps de choisir les ouvrages qui vous intéressent.





#### **COMMANDE GROUPEE DE FUEL**

□ Normale

**QUALITE:** 

Une commande groupée est organisée afin de bénéficier du tarif le plus bas possible (en fonction du prix du marché des matières premières) pour le fuel domestique (super et ordinaire).

Si vous êtes intéressé par cette commande : retournez le bulletin ci-joint en mairie pour le 25 janvier 2019

-	
COMMANDE FUEL	
NOM:	Prénom :
Numéro de Téléphone :	
QUANTITE DEMANDEE :	LITRES

**□** Super



## Prochains Rendez-Vous

Samedi 2 février : Pièce de théâtre organisée par l'Entente Loire Mézenc à 20h30

**Dimanche 3 février**: Concours de belote et tripes de *l'association des habitants des Boiroux, aux* 

**Boiroux** 

Samedi 9 février Représentation de l'association Lou souvassaïres de vos arsac à

14 heures 30 et à 20 heures 30

**Dimanche 10 février**: Représentation de *l'association Lou souvassaïres de vos arsac* à

14 heures 30

**Dimanche 10 février**: Tripes de *l'association des habitants d'Arsac* à 8 h 30 à l'assemblée du village

Samedi 16 février : Bal organisé par le comité des fêtes

Samedi 23 février : Maôche de l'association des habitants des Avits à 19 h 30

Samedi 2 mars: Cog au vin de l'association des habitants d'Arsac à 19 h 30 à l'assemblée du

village

Samedi 16 mars : Soirée Rohac Beach organisée par l'association des habitants de Rohac à

partir de 20 heures 30

Dimanche 24 mars : Vide dressing de 8 h à 12 h organisé par l'association « Calibrius »

Samedi 6 avril et Dimanche 7 avril : 22ème édition de Livrévasion

Samedi 4 mai : Repas organisé par l'association AEM (Amis des enfants du monde)

Mercredi 8 mai : Vide grenier de *l'association des parents d'élèves* de l'école Yves Coppens

**Dimanche 12 mai :** Repas de l'association la Chabonne de la Terrasse, à la Chabonne

Samedi 18 mai : Marche gourmande organisée par l'association des habitants de Rohac

Samedi 25 mai : Spectacle de fin d'année de *l'association K'Danse*Samedi 8 juin : Tournoi de football et repas organisés par *l'US Arsac* 

**Vendredi 14 juin**: Kermesse de l'école Yves Coppens à 18 heures

Samedi 15 juin : Représentation théâtrale par la compagnie « Calibrius » à partir de 18 heures

Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudis de chaque mois, vous pouvez rejoindre les arsacois et les arsacoises qui se retrouvent à la salle des associations autour d'un café pour jouer aux cartes, échanger ... pour partager des moments conviviaux.

#### AIDE CLSH

Si vos enfants fréquentent un centre de loisirs sans hébergement, vous pouvez prétendre au versement d'une aide accordée par la municipalité à hauteur de 1 € par demi-journée et par enfant dans la limite de 36 journées par an. L'imprimé de demande est disponible au secrétariat de Mairie.

Communauté d'Agglomération du Puy en Velay : Un guichet « Petite Enfance »

Information pour les modes de gardes ou autres informations Contacter le 04 71 02 49 77, <u>guichetpetiteenfance@lepuyenvelay.fr</u>, www.mon-enfant.fr

#### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET DU POINT POSTE AU PUBLIC :

Mardi au Samedi 8h30 - 12h00

Tél: 04.71.08.80.94 / Fax: 04.71.08.33.46 / E-mail: mairie-arsac@ wanadoo.fr Site internet: arsacenvelay.fr